

### A l'initiative de

La diaspora burundaise en Belgique, La société civile organisée burundaise, Et de personnalités du Burundi et en exil,

## RECOMMANDATIONS

Ces recommandations ont été pensées et adoptées à un moment critique pour les Burundais comme en attestent divers rapports nationaux et internationaux.

Ces journées ont pourtant montré que des Burundais de diverses sensibilités pouvaient s'asseoir ensemble et définir des orientations partagées pour la construction de l'avenir de leur pays.

Ne rien faire dans cette situation aussi difficile que complexe n'est pas envisageable.

Bruxelles, le 29 novembre 2018

#### Contexte:

Au cours des décennies qui ont suivi son accession à l'indépendance en 1962, le Burundi a connu des conflits récurrents qui ont particulièrement affecté sa stabilité politique et économique.

La signature des accords d'Arusha, en 2000, a permis d'engager un processus de paix et d'initier des réformes politiques majeures.

La Constitution de 2005, issue des accords d'Arusha, a introduit des quotas afin d'assurer la représentation de l'ensemble des différentes catégories et couches sociales du Burundi dans les institutions. Elle a également prévu la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle afin d'établir la vérité sur les violences passées et de lutter contre l'impunité.

Le 26 avril 2015, avec l'annonce de la candidature de Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat présidentiel, le pays a connu des événements socio-politiques suivis de violence.

Ces derniers ont freiné la dynamique de relance économique et continuent de poser au pays, des défis multiformes de développement et humanitaires.

Trois ans après le début de la crise, plus de 400.000 Burundais, dont une grande majorité de femmes et d'enfants, sont maintenant réfugiés dans les pays voisins et certains même plus loin, en Europe ou ailleurs.

L'économie du Burundi a été négativement impactée ces trois dernières années. Le Burundi fait partie des pays pauvres, avec un PIB de 286 dollars par habitant selon la Banque Mondiale, et un taux de croissance de 1,7% en 2016.

Le dialogue inter-burundais soutenu par la communauté internationale, y compris les Nations Unies, a été préconisé comme voie de réconciliation nationale et d'un retour à la sécurité et à une paix durable. Ces efforts se poursuivent dans un nouveau contexte politique dominé par l'organisation d'élections générales en 2020.

### Espace de rencontres et de réflexions entre Burundais :

Ces « Journées du Burundi » à Bruxelles ont offert un espace de rencontre et de réflexion entre Burundais de la société civile, résidant au Burundi ou en exil.

Pendant deux jours, une centaine de citoyens burundais se sont réunis au Parlement francophone bruxellois, au Sénat de Belgique et au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En favorisant un dialogue franc et ouvert, ces « Journées du Burundi » ont permis l'adoption des recommandations ci-dessous. Utiles au développement d'un projet de société pacifié et inclusif, ces recommandations ont pour ambition de participer à la sortie de crise du Burundi.

Elles ont été rendues publiques à Bruxelles, le 29 novembre 2018, en conclusion de ces deux journées.

#### Le travail de Mémoire

L'histoire récente du Burundi est tissée d'événements tragiques gravés dans la mémoire collective. Des événements perçus, interprétés différemment en fonction des appartenances, des expériences et épreuves personnelles. D'où une mémoire collective fragmentée, polarisée, saturée de confusions.

Aborder la question de la mémoire collective au Burundi, c'est oser regarder en face les brutalités et les barbaries qui ont bouleversé, déchiré, meurtri, anéanti l'existence de centaines de milliers de burundais, génération après génération.

Pour construire l'avenir du Burundi, il faut :

- 1. Identifier un moment pour commémorer ensemble toutes les souffrances autour de l'énonciation des noms de toutes nos victimes ;
- **2. Construire** un monument pour les justes, celles et ceux qui ont donné leur vie au-delà de leur appartenance réelle, prêtée ou supposée, pour sauver une vie et donc l'humanité entière ;
- **3. Mettre en place** quatre outils pour coconstruire ensemble une mémoire collective :
  - Une plateforme d'échanges numériques pour mettre en commun et construire un cadre synoptique de la mémoire (compilant les faits, leurs dates et leurs lieux);
- ii. Un rendez-vous annuel autour des « Journées du Burundi », après Bruxelles, un rendez-vous en Allemagne ;
- iii. Des ateliers de formation à la prise de parole dans les camps de réfugié.e.s pour mettre en lumière les potentialités et complémentarités des burundais.e.s ;
- iv. Un registre numérique, accessible, à tous et toutes, en tout lieu et en tout temps, répertoriant le nom de toutes les victimes. Il est temps que les victimes arrêtent de s'accuser mutuellement, qu'on partage nos deuils publiquement et collectivement.

#### La situation socio-économique

L'économie du Burundi a été négativement impactée ces trois dernières années. Le Burundi fait partie des pays pauvres, avec un PIB de 286 dollars par habitant selon la Banque Mondiale, et un taux de croissance de 1,7% en 2016. En vue de relancer ce secteur socio-économique, <u>il faut :</u>

- 1. **Initier** un dialogue inclusif avec l'appui des mécanismes internationaux ;
- 2. **Etablir** un environnement propice aux affaires en renforçant la sécurité juridique des investisseurs, l'accès aux crédits, etc ;
- 3. **Réviser** le cadre légal de lutte contre la corruption pour sévir contre l'enrichissement illicite. Il est impératif d'assurer la traçabilité de toutes les recettes publiques. Cette révision doit sonner la fin des contributions en dehors du cadre légal imposé à la population et garantir le contrôle des flux financiers qui quittent le territoire;
- 4. **Etablir** un document de planification économique élaboré de façon cohérente et participative pour une meilleure appropriation par la société civile ;
- 5. **Fournir** au leadership politique et économique une formation transformationnelle, responsable et visionnaire. Les capacités de la population doivent être renforcées en insistant sur les valeurs d'éthique, de moralité et d'intégrité.

#### La situation des femmes dans les camps de réfugiés

Les femmes et filles des camps de réfugiés sont des survivantes de la terreur qui règne dans leur pays d'origine. Aucune structure n'existe pour leur permettre de verbaliser ce qu'elles ont enduré. Elles continuent, pour la plupart d'entre elles, de subir diverses formes de violence. Pour pallier les conséquences de cette grave situation, il faut :

- 1. **Responsabiliser** le Haut-Commissariat aux Réfugiés et les pays d'accueil sur la protection maximale des camps de réfugiés ;
- 2. **Faciliter** l'accès dans les camps aux associations ayant une expertise dans l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des réfugiés ;
- Soutenir des projets générateurs de revenus, de culture et d'activités sportives initiés par ces femmes et filles dans les camps de réfugiés qui doivent faciliter l'intégration et l'insertion socio-professionnelle dans les pays d'accueil;
- 4. **Mettre en place** une cellule psychologique et des espaces de parole à l'intérieur des camps afin de permettre la reconstruction morale, l'accès aux médicaments appropriés et la transmission de la mémoire ;
- 5. **Mener** une forte campagne de sensibilisation au respect de la vie et de la dignité de la femme et de la fille vivant dans les camps de déplacés ;
- 6. **Donner accès** à la justice et à la défense des droits dans les camps ou en dehors des camps ;

#### La situation des jeunes dans les camps de réfugiés

Les besoins diffèrent en fonction des pays, de la politique des réfugiés, et de la relation bilatérale avec le Burundi. Par voie de conséquence, les moyens et stratégies mises en œuvre doivent être adaptés à la particularité du contexte. Quoi qu'il en soit, il y a urgence humanitaire. <u>Il</u> faut :

- 1. **Assurer** la sécurité des réfugiés. Les pays hôtes et la communauté internationale doivent garantir ce droit ;
- 2. **Inventorier** les besoins et initiatives pilotes qui peuvent être répliquées ou soutenues dans ces camps, notamment les initiatives innovatrices génératrices de revenus ;
- 3. Réorienter une partie de l'aide au développement vers les camps de réfugiés, exhorter les bailleurs de fonds à financer le fonds dédié au Haut-Commissariat aux Réfugiés et créer un fonds spécial international pour les jeunes réfugiés burundais (RDC, Rwanda, Ouganda, Tanzanie) dédié aux organisations locales de soutien aux réfugiés;
- 4. Créer un fonds de solidarité de la diaspora ;
- 5. **Structurer** les mouvements de réfugiés afin de leur permettre de participer aux prises de décision dans la gestion des camps ;
- 6. Sensibiliser les pays hôtes afin qu'ils facilitent l'insertion socioprofessionnelle des jeunes des camps des réfugiés, garantissent l'accès à l'éducation primaire, secondaire générale, aux bourses universitaires et à la formation professionnelle;
- 7. **Créer** des lieux de formation en leadership et éducation citoyenne, d'échanges, de guérison physique et mentale, d'écoute et de développement personnel.

# Session publique d'ouverture – 28 novembre 2018 Parlement francophone bruxellois

Rue du Lombard, 69 1000 Bxl

| 14h30 | Accueil des participants  |
|-------|---|
| 15h15 | Mot d'accueil de <b>Julie de Groote</b> , Présidente du Parlement francophone bruxellois  |
| 15h25 | Présentation des objectifs et de l'organisation pratique des Journées du Burundi, <b>Frère Emmanuel Ntakarutimana</b> , Président des Journées  |
| 15h40 | La Commission vérité et réconciliation face aux défis socio-politiques burundais, <b>Mgr Jean-Louis Nahimana</b> , Président sortant  |
| 15h50 | Mémoire et Justice transitionnelle, Aloys Batungwanayo, Doctorant   |
| 16h00 | Présentation du film "Les lendemains incertains", <b>Eddy Munyaneza</b> , Réalisateur   |
| 16h15 | Le rôle des corps de défense et de sécurité dans les crises cycliques<br>que connait le Burundi, <b>Richard Hagabimana</b> , ex-membre des Corps<br>de Défense et de Sécurité du Burundi        |
| 16h45 | Présentation par le Collectif d'avocats de l'avancement de l'enquête du<br>Tribunal pénal international, <b>Armel Niyongere</b> , Avocat  |
| 16h55 | Témoignages de la vie dans les camps de réfugiés  |
|       | Témoignage de la tuerie du petit séminaire de Buta de 1997, <b>Cyriaque Mbonabuca</b> , rescapé   |
| 17h10 | Questions - réponses avec la salle, modérateur : <b>Emmanuel Klimis</b> ,<br>Chercheur au CReSPO des Facultés universitaires Saint-Louis,<br>Bruxelles  |
| 18h00 | Intervention de clôture de la première journée, <b>Pierre Claver Mbonimpa</b> , Président de l'Association burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues           |
| 18h20 | Clôture de la session publique et rappel de l'organisation pratique de la journée du 29 novembre, <b>Frère Emmanuel Ntakarutimana</b> , Président des Journées du Burundi                       |
| 18h30 | Ouverture du Cocktail dînatoire dans l'Espace jardin, Présentation de l'artiste <b>Teddy Mazina</b> et de ses dernières photos sur le Burundi par <b>Nadia El Yousfi</b> , Députée bruxelloise. |

# Session publique de clôture – 29 novembre 2018 Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue Royale, 72 1000 Bxl

| 15h00            | Accueil et inscription des participants  |
|------------------|--|
| 16h00            | Mot d'accueil de <b>Philippe Courard</b> , Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles                          |
| 16h10            | Présentation des objectifs et de l'organisation pratique de la session de clôture, <b>Frère Emmanuel Ntakarutimana</b>         |
| 16h15            | Exposés des propositions de recommandations issues des quatre ateliers par les présidents des ateliers :                       |
|                  | 1) <u>Le travail de Mémoire</u> ; gestion stratégique des mémoires pour la reconstruction nationale, <b>David Gakunzi</b>      |
|                  | 2) <u>La situation socio-économique</u> ; enjeux pour l'ancrage régional économique, <b>Faustin Ndikumana</b>                  |
|                  | 3) <u>La situation des femmes dans les camps de réfugiés</u> ; protéger et émanciper ces femmes, <b>Juliette Nijimbere</b>     |
|                  | 4) <u>La situation des jeunes dans les camps de réfugiés</u> ; redonner l'espoir aux jeunes des camps, <b>Ketty Nivyabandi</b> |
| 16h55 <i>Q</i> ເ | uestions-Réponses avec la salle, modératrice : <b>Safia Kessas</b>   |
| 18h00            | Discours de clôture de <b>Rudy Demotte</b> Ministre-Président de la  |

Cocktail dinatoire dans l'Atrium, prestation artistique par Gioia

Kayaga introduite par Simone Susskind, Députée bruxelloise et

Fédération Wallonie-Bruxelles

Sénatrice de Belgique.

18h15

Avec l'appui de,

Collectif des femmes pour la Paix et la Démocratie au Burundi
Christine Defraigne, Présidente du Sénat de Belgique,
Rudy Demotte, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Julie de Groote, Présidente du Parlement francophone bruxellois,
Philippe Courard, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

Evelyne Huytebroeck, Députée bruxelloise, Fatoumata Sidibé, Députée bruxelloise,

Hélène Ryckmans, Députée de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Sénatrice,

Nadia El Yousfi, Députée de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Sénatrice,

& Simone Susskind, Députée bruxelloise et Sénatrice.





